



OUI JE VAIS CRIER, RALER, GUEULER !!!

LA FONCTION DE « TUTEUR »

Passionné oui, disponible oui, je veux transmettre, je souhaite faire réfléchir, mais combien sommes-nous à être des tuteurs responsables, à la hauteur des enjeux de formation d'un stagiaire.

⇒ PROTOCOLE

Pour assurer le tutorat d'un stagiaire, il faut à minima être titulaire du diplôme équivalent (un entraîneur BMF peut être tuteur d'un stagiaire en cours de BMF, idem pour les BEF).

L'éducateur qui va vouloir certifier un CFF2, doit accomplir un stage pédagogique dans les catégories concernées par cette certification, (ici en U13, U14, ou U15). Ce stage de 5 séances sera suivi par un éducateur titulaire a-minima du diplôme CFF2, il sera son tuteur.

⇒ DEFINITION

“Un tuteur est la première personne que le stagiaire va voir lorsqu'il rencontre un problème, au cours de sa formation, l'éducateur reçoit un grand nombre d'informations qu'il va devoir intégrer dans les entraînements qu'il dirige dans son club. Le tuteur doit apporter au stagiaire des réflexions et être disponible pour s'assurer de la progression de son tuteur »

Le tuteur est une personne ressource (logistique, administratif, information) qui favorise l'autonomie de l'apprenant.

Il intervient dans la mise en œuvre du projet personnel, du parcours du stagiaire et dans la construction d'une relation à l'entreprise.

⇒ CONSTATS

L'expérience et des certifications passées nous amènent à un triste constat.

La majorité des tuteurs n'apportent pas aux stagiaires un suivi suffisant, voir certains tuteurs peuvent se montrer « bienveillants », apportant une signature dans un dossier sans avoir réellement assisté le stagiaire, (faute de temps, faute de compétences, faute de motivation, par « copinage » pour valider, pour attester le droit à aller en certification...)

Il convient de bien dissocier les tuteurs des BMF et BEF qui doivent avoir suivi une formation donnant une habilitation, et les tuteurs des certifications, qui sont choisis par le stagiaire.

⇒ SAVOIR DIRE NON

Lorsqu'un stagiaire s'inscrit à une certification, il va passer deux étapes en vue de réussir :

Le passage pédagogique

La présentation de son dossier de stage

Le rôle du **responsable technique** intervient à ce moment, c'est lui le référent du club. Il doit savoir qui peut dans son club remplir une fonction de tuteur, il doit savoir dire NON s'il pense qu'un collègue choisi ne pourra pas apporter un « + » au stagiaire, ou ne sera pas suffisamment motivé ou disponible pour assurer sa mission d'accompagnement.

L'éducateur choisi (le tuteur) doit de lui-même savoir s'il pourra faire cet accompagnement et pourra se rendre disponible pour échanger avec le stagiaire (tutoré).

Le District devrait pouvoir connaître au moment de l'inscription, le nom du tuteur, et éventuellement lui rappeler les attentes, pour aider le stagiaire. Si le département technique émet une réserve sur le tuteur, dans l'intérêt de celui qui va certifier, un tuteur pourrait être proposé, même en étant extérieur à la structure.

⇒ ETRE VALORISE

La fonction de tuteur est essentielle, dans tout apprentissage le « formé » est accompagné.

La nouvelle architecture de la formation française proposée pour les années à venir donnent une place importante à la fonction de « tuteur ».

Aujourd'hui je me permets et dans le but de sensibiliser tous les intervenants, de pousser un coup de gueule, pour dénoncer les dérives ou les insuffisances du système actuel.
Pire, la fonction n'est pas aujourd'hui assez valorisée, le système demande des compétences, du temps, une véritable écoute et le devoir d'apporter une aide et du questionnement.

Il serait bon de valoriser par une reconnaissance des capacités à accompagner avec un soutien financier correct. Une revalorisation financière doit être vue pour ne pas simplement rembourser les frais de déplacement du tuteur. (un an de tutorat équivalant à environ 500€) Actuellement 200€
L'accompagnement du stagiaire qui va certifier doit également être pris en charge. (50€ ou une aide à la formation) actuellement rien n'est fait.

Ces efforts de reconnaissance donneront en plus des exigences quant à l'investissement, le sérieux.
Voici ci-dessous le tableau des qualités du tuteur définies par l'IFF.



⇒ LA MISSION DU TUTEUR

“Il est nécessaire que chaque stagiaire soit suivi par une personne en particulier”.

“Le tuteur est là pour donner une attention personnalisée et résoudre les incidents de toutes sortes.”

La mission du tuteur est d'encourager l'évolution de l'éducateur (éducatrice) quel que soit son point de départ.

Il ne s'agit pas d'intervenir uniquement lorsqu'il y a problème en particulier.

“Il est important de se poser cette question : comment pouvons-nous l'aider à s'améliorer ?”

entre les formateurs, et les tuteurs il doit exister une information réciproque sur le parcours de l'éducateur, remettre dans un bon contexte les interventions et les séances réalisées mais surtout les analyser pour mieux comprendre les axes d'amélioration.

Le tuteur est le guide du stagiaire devant à la fois rassuré mais aussi apporter une analyse par l'évaluation formative, sans complaisance.

⇒ **LES ENJEUX POUR LE STAGIAIRE**

Choisir son tuteur, lui faire confiance et l'interroger tout au long du stage pour se poser des questions qui vont solutionner les prochaines séances à venir.

Les enjeux pour le stagiaire sont de mieux comprendre ses réalisations et adapter ses postures pédagogiques aux procédés effectués. Être capable de dresser un diagnostic pour apporter des variantes dans sa séance (complexification ou simplification). PROGRESSER et COMPRENDRE sont pour le stagiaire les points sur lesquels le tuteur va apporter son expérience.

⇒ **LES PROBLEMATIQUES RENCONTREES**

Le constat est que de nombreux tuteurs ne suivent pas le stage pédagogique avec suffisamment d'investissement. La fiche de la séance tutorée est remplie avec trop de complaisance quand elle l'est. Les documents et avis pédagogique du tuteur ne sont pas suffisamment pertinents.

Les signatures et les fiches sont réalisées au dernier moment face à l'approche de la date fatidique de la certification.

Les stagiaires disent ne pas avoir reçu une aide réelle et un soutien de la part des tuteurs choisis, et je vous prie de croire qu'ils ne sont pas une minorité à le penser.

Ne soyez tuteur que si vous pensez pouvoir être :

- Disponible
- À l'écoute
- Compétent

Le département technique de votre district est là, pour vous conseiller et aider. PPF et DAP.

⇒ **LES SOLUTIONS**

Le chantier est vaste mais certains ont des rôles importants :

- Le département technique pour proposer des tuteurs, et les former.
- Le responsable technique du club, il rentre dans ses fonctions de bâtir le parcours de formation de ses éducateurs. C'est à lui de valider ceux peuvent être 'tuteurs » pour chaque niveau de certification.

Dans le tarif d'inscription à la certification inclure la part d'indemnisation du tuteur.

Au vu du nombre de candidats aux certifications, il est normal de penser qu'il faut une liste avec de tuteurs, mais surtout des éducateurs qui prennent conscience de leur rôle d'accompagnant et de référence d'expertise.

Je suis convaincu qu'une rapide amélioration est possible, faut-il que chacun soit convaincu, les propos ci-dessus ont pour ambition d'y contribuer et d'être meilleur. Ces pistes de réflexion doivent aider nos éducateurs à être encore mieux formés et prenant conscience de la rigueur nécessaire tout au long du parcours de formation.

Nous autres éducateurs, avons besoin les uns des autres pour nous aider à bien cerner ce métier, cette occupation qui doit être solidaire et permettre de bien transmettre notre passion. Le tutorat est symbolique de ce besoin de tous pour être correctement accompagné et réussir à faire mieux jouer nos équipes.

La rigueur, les points fondamentaux et les détails qui font la différence seront les atouts pour mieux former nos joueurs.

Christian PORNIN

Président des AEF 92 et PARIS IDF